

# La mise en réseaux : de nouvelles dynamiques socio-territoriales de santé ?

Séminaire organisé par l'axe 4 « Enjeux sanitaires et territoires » du LADYSS

20 Octobre 2016 – Université Paris Ouest Nanterre

14H – 17H



L'axe « Enjeux Sanitaires et Territoires » du Ladyss propose, dans le cadre de son séminaire annuel, de réfléchir, aux liens pouvant s'établir entre le développement des réseaux de santé et les dynamiques territoriales en France.

Depuis les années 1980 en France se sont développés les réseaux de soins, rebaptisés « réseaux de santé » depuis la loi du 4 mars 2002, pour répondre aux nouveaux défis sanitaires (vieillesse de la population, avènement des maladies chroniques) et organisationnels (restrictions budgétaires, complexité des prises en charge, égalité d'accès aux soins) que doit aujourd'hui relever notre système de santé. Originellement impulsés par les professionnels de santé et les usagers, ces réseaux ont depuis fait l'objet de nombreux financements et législations spécifiques de la part de l'Etat. L'idéal sous-jacent au fleurissement de ces organisations (dans la forme qu'elles ont aujourd'hui) est globalement partagé par les différentes parties prenantes, à savoir l'optimisation des parcours des patients grâce à une coordination pluridisciplinaire des acteurs de santé, et le décroisement des secteurs médicaux et sociaux. D'après la Direction générale de l'organisation des soins, environ 700 réseaux de santé existaient sur le territoire français en 2012, œuvrant auprès de publics variés (personnes âgées, adolescents etc.) et sur des thématiques diverses (diabète, cancérologie, précarité, soins palliatifs etc.). Face à cette hétérogénéité de pratiques et d'objectifs, l'agenda politique est aujourd'hui à la mutualisation des différents réseaux pour développer leur polyvalence et leur ancrage territorial. Ces réseaux sont en filigrane des orientations prises par la nouvelle loi de santé publique avec la promotion de services territoriaux de santé publique visant à structurer les soins de proximité et les parcours de santé, notamment pour les patients atteints d'une maladie chronique, les personnes en situation de précarité sociale et les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Il apparaît cependant une forte ambiguïté dans la notion de territoire, support de la constitution de ces réseaux. D'une part les prérogatives de l'Etat n'instituent pas de territoire-type pour leur déploiement, si ce n'est que l'échelle d'intervention des acteurs de la coordination ne devrait pas dépasser en théorie, celle du territoire de santé. La réaffirmation du rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins des individus par la loi Bachelot de 2009 ainsi que le rôle précurseur des réseaux inter-établissements et « ville-hôpital » en matière de coordination des soins, impliquent une place majeure des acteurs du soin dans ces réseaux. Les territoires concernés, coincés dans une vision toujours très médico-centrée de l'organisation des soins, ne risquent-ils pas de suivre les seuls contours des aires de chalandise des structures de soins ? Autrement dit, le territoire de compétences et de métiers des professionnels de santé restent-ils prééminents pour la délimitation du périmètre d'action des réseaux ? Tandis que la prise en compte des besoins de santé de la population est devenue le maître

mot des orientations de santé publique, comment ces réseaux intègrent-ils les dimensions associées aux périmètres de vie quotidienne des populations ciblées et les formes d'organisation territoriale existantes ?

Par ailleurs la mise en place de ces réseaux est source de modifications des équilibres existants. Dans quelles mesures les enjeux de pouvoirs entre les professionnels et les institutions, les différentes capacités de leadership des organisations sont-elles source d'une inégale densité / qualité des réseaux de santé entre territoires ? Sont-ils en capacité de contrecarrer les déséquilibres territoriaux en cours ou tendent-ils à les renforcer ?

Au cours de cette journée de séminaire, il s'agira de soulever ces questions autour de 2 thématiques phares :

- **L'articulation des échelles** : entre la nécessaire adaptation du parcours de soins aux besoins singuliers de l'individu et l'organisation globale de l'offre de soins, entre soins primaires de proximité et soins spécialisés centralisés, entre ville et hôpital, est-il possible de construire un organe unique de coordination pour garantir l'égalité des prises en charge sur un territoire ? Par ailleurs, à quelle échelle se dessinerait ce territoire ? Où situer le cœur de la coordination ? Quelles sont les conditions de ressources locales requises pour organiser ces coordinations ?
- **Les inégalités d'intégration aux réseaux de santé** : la mise en place de ces réseaux sont-ils source de création de nouvelles centralités et de nouvelles marges, que ce soit les réseaux institués « par le haut » (Etat et agences régionales de santé) ou « par le bas » (acteurs locaux) ?

Deux interventions permettront d'introduire le débat :

**Frederik Mispelblom Beyer** (Pr de sociologie, Université d'Evry) : ***Quels sont les territoires de la santé, des soins, du prendre soin de soi ?***

Selon les conceptions qu'on se fait de ces trois activités les territoires seront plus ou moins étroits ou larges, distincts ou entrelacés. Il en va de même des spécialités professionnelles du secteur de la santé et du secteur social : l'accent mis sur les spécialités permet une coordination par complémentarité mais crée aussi des clivages et disputes de territoire, la reconnaissance des dimensions morales et citoyennes communes des métiers du soin et de l'accompagnement permet des coopérations sur la base du partage de ce qu'est une "vie digne d'être vécue". L'enjeu : souligner dans les métiers du soin les dimensions subjectives, sociales et sociétales de la santé et de la maladie, faire ressortir les dimensions "thérapeutiques" des métiers de l'accompagnement. Dans cet enjeu les patients ne sont pas neutres, leurs conceptions de la santé et des maladies oscillent entre une approche médicale et une approche sociétale de leurs problèmes. Ce qui est en jeu in fine, c'est l'articulation entre les "parcours de soins balisés", et les "réseaux de santé de ville et réseaux sociaux de patients" : le "prendre soin de soi" sous toutes ses formes.

**Yann Bourgueil** (Directeur de recherche, Médecin spécialiste en Santé Publique, IRDES) : ***Vers un service territorial de santé ?***

Ce séminaire aura lieu à l'Université de Nanterre, 200 avenue de la République, dans le bâtiment « Max Weber » au 2<sup>e</sup> étage le jeudi 20 octobre 2016 de 14H à 17H.

Pour plus d'informations, contactez Stéphane Rican ([srican@u-paris10.fr](mailto:srican@u-paris10.fr)) ou Lucie Vialard ([l.vialard@u-paris10.fr](mailto:l.vialard@u-paris10.fr)).